DLP-7-10-91174521

Avertissements agricoles® Auvergne

SPV

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

N° 11
Supplément n° 1

Le 20 Août 1991

BETTERAVES

Maladies : Intervenir
Noctuelles : A surveiller.

BETTERAVES SUCRIERES

MALADIES FOLIAIRES

✪ Situation

OIDIUM : En tous secteurs, présence résiduelle de cette maladie.

CERCOSPORIOSE : Début d'évolution de la maladie dans les parcelles non irriguées et présence généralisée dans les parcelles irriguées.

ROUILLES : Apparition de petits foyers en parcelles irriguées.

RAMULARIOSE : Absence de cette maladie

✪ Préconisation

Surveiller vos parcelles.

Intervenir rapidement avec un fongicide polyvalent et performant sur l'ensemble des maladies, selon la stratégie n° 1 de la fiche "Principales maladies de la betterave", jointe à l' Avertissement Agricole n° 10 Supplément n° 1 du 16 Juillet 1991.

– N° de série : 783
– SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

– PUBLICATION MENSUELLE
– Directeur-Gérant : B. MORIN
– CPPAP. N°2315 AD – Abonnement Annuel : 200 F
– Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
– Imprimerie D.R.A.F.

727

49

Les produits conseillés par notre service sont :

ALTO BS	à	2 kg / ha
GEYSER	à	0,5 l / ha
IMPACT R	à	1 l / ha
IMPACT RM	à	0,8 l / ha
PUNCH CS	à	0,5 l / ha

Compte tenu de la rémanence supérieure à 45 jours de ces produits, une seule application devrait être suffisante pour maintenir un bon état sanitaire des betteraves jusqu'à la récolte.

Une intervention fongicide n'est plus justifiée 45 jours environ avant récolte.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Il est noté la présence de noctuelles défoliatrices (chenilles vertes) en tous secteurs.

Si les dégats semblent importants, intervenir avec un pyréthrinoïde.